



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN

Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser notre métier

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU s'engagent et agissent pour :

- un **plan de recrutements** pour tendre vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves,
- des **conditions d'exercice, d'équipement** et de locaux conformes aux missions et aux règles déontologiques de la profession,
- une **organisation du travail** permettant des temps de réflexion et d'échanges professionnels par et entre spécialités,
- le **développement des RASED** et le **maintien du réseau des CIO**, ressources indispensables au sein de l'EN.

REVALORISER NOS SALAIRES ET NOS CARRIÈRES

Avec le PPCR et la création du corps, nous avons obtenu un début de revalorisation. Les Psy-ÉN auront tous accès et plus rapidement à la hors classe. Avec vous, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU revendiquent :

- l'**augmentation** de la valeur du point d'indice avec rattrapage des pertes subies,
- un déroulement de **carrière accéléré** en 11 échelons, intégrant l'actuelle hors classe,
- la **transformation de la classe exceptionnelle** comme débouché de carrière pour tous,
- la **revalorisation de la fonction de DCIO** et du régime indemnitaire,
- un **régime indemnitaire unique** aligné sur celui du 1^{er} degré.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DE LA PROFESSION

La création du corps unique conforte la place des psychologues dans l'Éducation nationale :

- en mettant fin à l'obligation d'avoir été enseignant pour exercer comme psychologue (1^{er} degré),
- en réaffirmant les liens entre psychologie et orientation (2nd degré).

Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU exigent :

- la **reconnaissance** de la mission de formateur,
- des **plans de formations** complémentaires ou continue de qualité,
- l'amélioration du **dialogue et du travail en équipe** pluriprofessionnelles dans le respect des missions de chacun.

DANS L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ :

**VOS REPRÉSENTANTS ACADÉMIQUES, AVEC
VOUS SUR LE TERRAIN POUR AVANCER !**

➤ **Les élus FSU sont présents pour toutes vos problématiques individuelles** (avancement, mouvement inter ou intra académique, demande de disponibilité ou congé formation, rencontre avec la hiérarchie mais aussi retraite ou encore évolution de carrière...).

➤ **Les élus FSU s'attachent à répondre à vos questions sur le métier** et sont présents auprès des stagiaires, des psychologues en poste (titulaires ou contractuels).

➤ **Les élus FSU organisent des stages syndicaux** alliant formation et échanges autour du métier.

➤ **En CAPA et tout au long de l'année : les élus FSU des deux spécialités défendent vos droits et les améliorations à apporter au corps des Psy-ÉN.** Ils sont intervenus sans cesse, afin d'obtenir des réponses quant aux changements conséquents liés à la mise en place du corps unique (double gestion académique et rectorale pour le 1^{er} degré, recrutement de contractuels à hauteur des besoins...).

**VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS.
NOUS COMPTONS SUR VOTRE VOTE.**

Pour les CAP votez :



Pour les CT
votez :



ENGAGÉES
AU QUOTIDIEN